

Compte rendu de la réunion du 20 février 2006 qui a réuni les fédérations équestres et les gestionnaires de la Forêt de Soignes

Cette réunion a été organisée par la



Présences :

- Stéphane Vanwijnsberghe, IBGE
- Patrick Huvenne, AMINAL
- Isabelle Dolphijn, ARTE Brabant
- Arthur de Liedekerke, ARTE Brabant
- Barbara de Radiguès, Plateforme de la Forêt de Soignes

Excusé :

- Jean-François Plumier, DNF

Ordre du jour

Echanges de points de vue sur la circulation équestre en Forêt de Soignes.....	2
En ce qui concerne les attelages	2
En ce qui concerne les cavaliers.....	2
Remarque générale sur la planification.....	3
Problèmes rencontrés par les cavaliers en circulant : présentation, propositions de solution, suite à donner.....	4
1 – Passage souterrain du carrefour Léonard	4
2 – Accès du Rouge Cloître vers la chaussée de Tervuren.	4
3 – Carrefour de la Vandammestraat et de la Haeken Staekendreef (Région flamande).....	4
4 – Triages d'Hoeilaart et de Rhode Saint-Genèse (Région flamande)	5
5 – Piste cavalière reliant le passage du Prince à la Ravensteindreef (Région flamande).....	5
6 – Piste cavalière reliant la Klakedreef et la Middendreef (Région flamande)	5
7 – Piste cavalière reliant Haken Stoken Dreef et le Koude Delle (Région flamande).....	5
Barres d'attache - parking chevaux	6

Echanges de points de vue sur la circulation équestre en Forêt de Soignes

Pour rappel, on distingue 3 types de circulation équestre :

- les cavaliers,
- les piétons avec poneys de bât, que nous regrouperons avec les cavaliers
- les attelages, qui n'ont pas les mêmes besoins que les cavaliers.

En ce qui concerne les attelages

Situation existante :

- Les attelages s'enfoncent dans les pistes de sable. De plus il y a des difficultés lors des croisements, car ils prennent beaucoup de l'assiette du chemin.
- En Région Bruxellois, il y a moyen d'obtenir une autorisation pour traverser la FS. Lorsque l'autorisation est donnée, il faut aller chercher les clefs des barrières forestières.
- En Région Flamande, il n'est jamais autorisé de passer avec un attelage.

La demande des cavaliers : Autoriser les attelages sur les drèves et les chemins en dolomie, voire même sur les voies asphaltées au minimum la semaine. En effet les cavaliers insistent sur le fait que le transport par les chevaux est un transport respectueux de la nature et qu'il faut donc le favoriser ou tout du moins ne pas le décourager.

La réaction de l'IBGE et AMINAL :

- o La situation ne va pas changer en Région Bruxellois, les barrières forestières sont là pour empêcher les véhicules en Forêt.
- o En Région Flamande, si un projet défini est mis sur pied, on peut envoyer une demande à Patrick Huvenne qui analysera sa pertinence et éventuellement donnera une autorisation ponctuelle.

En ce qui concerne les cavaliers

Le point de vue des cavaliers :

- o En Région Bruxelloise, le nouveau revêtement des pistes cavalières est très satisfaisant et répond aux besoins des cavaliers à condition de ne pas y faire circuler de véhicules à 4 roues qui risqueraient de compacter ce sable drainant et de le durcir.
Pour information un revêtement qui permet au sabot de s'enfoncer de 0,5 centimètre est déjà propice au galop.
- o Les « pistes équestres » ont été conçues essentiellement pour relier des centres équestres les uns aux autres.
Nous souhaiterions que d'autres itinéraires soient également possibles qui permettraient à des cavaliers
 - o de partir d'une écurie privée ou d'un parking où ils auraient laissé leur van

- de rendre visite à des amis ou de se rendre dans un commerce ou autre lieu non spécifiquement « équestre » : restaurant, taverne, exposition artistique...

La réaction de l'IBGE et AMINAL :

- Aucune forêt belge ne propose autant de pistes pour cavalier. Ceci est un héritage des années '70, lorsque la pratique libre de l'équitation fut interdite en FS. Les gestionnaires ne comptent donc pas en ouvrir de nouvelles et entretiennent celles qui sont régulièrement utilisées.
- Point de vue du revêtement, la Région flamande a décidé d'abandonner la dolomie pour s'orienter vers du sable drainant. Celui utilisé pour l'instant n'est cependant pas toujours satisfaisant et les recherches continuent. Les qualités recherchées pour un revêtement par AMINAL sont : bon drainage, nécessitent un minimum d'entretien et plaisant pour les cavaliers.

Remarque générale sur la planification

Le partage des chemins et pistes :

- Les cavaliers sont pour une mixité des utilisations des circuits. Car selon eux la convivialité entre usagers est généralement de mise et cela participe à l'éducation au partage d'espace commun.
- En Région Bruxellois, la mixité des chemins est souvent d'application. Cela a pour conséquence que les personnes qui désirent faire du « sport » quittent la FS car la mixité des chemins les obligent à ralentir fréquemment.
- En Région Flamande, le principe de la séparation des types d'usagers est d'application.
- La croyance des cavaliers selon laquelle le plan de gestion en Région Bruxelloise prévoit le nombre de chemins d'un certain type selon le pourcentage d'usagers de ce type, a été infirmée par Stéphane Vanwijnsberghe. Il en prend pour preuve que les cavaliers disposent de beaucoup de pistes par rapport au nombre de personnes qui les utilisent.

Information générale

- Les Régions bruxelloise, flamande et wallonne se sont accordées pour demander à un bureau d'étude de leur proposer un schéma de structure commun pour la Forêt de Soignes. Cette étude commencera en avril 2006 et durera 2 ans. Son objectif est d'uniformiser la signalisation, les relations au public et les chemins écologiques.

Problèmes rencontrés par les cavaliers en circulant : présentation, propositions de solution, suite à donner

1 – Passage souterrain du carrefour Léonard

Situation existante : Ce passage relie la petite drève des Mésanges et le chemin des Faisans.

Il est éclairé en permanence, le sol n'y est pas glissant et il est assez haut et assez large pour permettre le passage sans risque de cavaliers.

Le dispositif anti-automobile constitué de piquets métalliques vissés au sol empêche également le passage des chevaux.

Proposition des cavaliers : Enlever une partie de ces piquets pour pouvoir sans frais rendre possible le passage des chevaux (actuellement ils devraient traverser en surface, ce qui est extrêmement dangereux)

Réaction de l'IBGE : Le tunnel est géré par l'AWV (Administratie Wegen en Verkeer). *Stéphane Vanwijnsberghe (IBGE) va leur écrire pour demander une adaptation des poteaux au passage des chevaux.*

2 – Accès du Rouge Cloître vers la chaussée de Tervuren.

Situation existante : Actuellement, les cavaliers venant du Rouge Cloître doivent, s'ils veulent atteindre la piste cavalière qui longe la chaussée de Tervuren, emprunter le chemin des Chênes dont le revêtement est un asphalte glissant.

Proposition des cavaliers : ouvrir aux cavaliers la portion de la drève des Augustins située entre ce chemin des Chênes et la chaussée de Tervuren. Cette portion de la drève des Augustins est assez large pour permettre aux cavaliers de se croiser, sans risque pour les autres usagers.

Réaction de l'IBGE : Les cavaliers sont déjà autorisés à utiliser la drève des Augustins. Pour que cela soit officialisé il est nécessaire de changer l'Arrêté. Lorsque ceci sera fait, une signalisation adaptée sera posée.

3 – Carrefour de la Vandammestraat et de la Haeken Staekendreef (Région flamande)

Situation existante : Pour tous les usagers, la traversée de carrefour de la Vandammestraat et de la Haeken Staekendreef est dangereuse en raison de la densité du trafic.

Proposition des cavaliers : installer un passage sécurisé

Réaction d'AMINAL : Ce carrefour est en effet dangereux et il est considéré comme point noir de la circulation en Flandre. Une modification va donc y être apportée dans les 5 ans à venir. Un projet est à l'étude pour l'instant qui comprend un passage pour piétons, vélo. *Patrick Huvenne veillera à ce que le passage prévu soit aussi praticable pour les cavaliers.*

4 – Triages d’Hoeilaart et de Rhode Saint-Genèse (Région flamande)

Situation existante : Le revêtement actuel de dolomie des pistes cavalières dans les triages d’Hoeilaart et de Rhode Saint-Genèse est

- trop dur pour faire des allures (trot, galop) par temps sec.
- retient l’eau et devient verglacé et glissant par temps de gel

Proposition des cavaliers : A court terme, ajouter une couche de sable drainant par-dessus (s’inspirer de ce qui a été fait Drève de Bonne Odeur sur la montée qui monte sur le chemin du Rouge-gorge)

A moyen terme, changer le revêtement pour y mettre un sable drainant.

Réaction d’AMINAL : Il a été décidé de ne plus utiliser la dolomie pour les pistes cavalières en Région flamande. Une des pistes va être refaite, le sable drainant a déjà été commandé.

5 – Piste cavalière reliant le passage du Prince à la Ravensteindreef (Région flamande)

Situation existante : la piste cavalière reliant le passage du Prince à la Ravensteindreef (Tervuren) est très difficilement praticable en hiver, et par temps de pluie le reste de l’année.

Cette piste est importante pour le trajet équestre entre Villers-la-Ville et Leuven

Réaction d’AMINAL : *Patrick Huvenne prend note de ce point et va analyser la situation.*

6 – Piste cavalière reliant la Klakedreef et la Middendreef (Région flamande)

Situation existante : la piste cavalière reliant la Klakedreef et la Middendreef très difficilement praticable en hiver, et par temps de pluie le reste de l’année.

Proposition des cavaliers : un entretien plus régulier

Réaction d’AMINAL : *Patrick Huvenne va aller voir sur place pour se rendre compte de la situation.*

7 – Piste cavalière reliant Haken Stoken Dreef et le Koude Delle (Région flamande)

Situation existante : La piste cavalière reliant Haken Stoken Dreef et le Koude Delle était jadis fermée aux cyclistes.

Elle est actuellement ouverte aux VVT qui y sont peu respectueux des autres usagers. Ils arrivent en pleine vitesse et sans bruit par derrière et risquent d’effrayer des chevaux.

Réaction d’AMINAL : Les VVTistes sont un grand groupe d’utilisateurs de la Forêt de Soignes qui dispose de peu de pistes pour pratiquer leur sport en Forêt de Soignes. Ils seront donc privilégiés sur cette piste si la cohabitation est impossible entre les cavaliers et les VTT. Pour améliorer la cohabitation, *Patrick Huvenne va voir s’il est possible de mettre un panneau « attention cavaliers »* pour que les VTTistes préviennent de leur arrivée et ralentissent si nécessaire.

Barres d'attache - parking chevaux

Les barres d'attache sont un bon outil pour promouvoir les petits groupes de promeneurs à cheval en Forêt de Soignes. Ces petits groupes privilégient la convivialité avec les autres usagers de la forêt et la rencontre.

Les besoins essentiels qu'une barre d'attache doit satisfaire :

- permettre aux cavaliers d'attacher leurs montures en toute sécurité aux abords des zones de pique-nique
- permettre d'attacher un cheval en attendant des secours éventuels et dans ce cas il faudrait prévoir un point de repère (panneau, numéro..) permettant de préciser aux secours la localisation du "parking chevaux" concerné

Dans l'idéal, elle doit donc être située à proximité d'un accès possible en automobile.

La barre d'attache peut également servir pour attacher des vélos.

Pratiquement...

Par exemple, une barre d'attache de 20m de long, placée à une hauteur de 1m10 sur 3 ou 4 billes de chemins de fer enterrées dans le sol d'environ 90cm convient pour attacher 20 chevaux (10 chevaux de chaque côté).

Des anneaux accrochés contre des murs peuvent également servir.

Suggestions d'emplacement :

Remarque : cette liste est non exhaustive. Les gardes connaissent peut-être des endroits où ils ont remarqué que des chevaux s'arrêtaient et que nous n'aurions pas renseigné

En Région Bruxelloise

- Pavillon forestier de Notre Dame de Bonne Odeur
- Chemin des Faisans près de la plaine de jeux
- Chemin des 2 montages près de la table de pique-nique
- Restaurant du Rouge Cloître (éventuellement des anneaux dans le mur plutôt qu'une barre d'attache)

En région Wallonne

- Petite drève de la Meute près de la table de pique-nique
- En face de l'Hippodrome en bordure du parking

En Région Flamande

- Hippodrome en bordure du parking
- Parking de la Chapelle sainte-Corneille

ARTE Brabant proposera un dossier plus complet à l'IBGE avec photo pour que l'IBGE puisse continuer la réflexion sur ce thème.